

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2013

DELIBERATION N° 2013/ 03

*Désignation des représentants du Comité de Bassin
au conseil d'administration de l'Office de l'Eau Guadeloupe*

Le comité de bassin de la Guadeloupe , réuni le 07 novembre 2013, délibérant valablement,

- Vu le code de l'environnement , en particulier les articles L213-13 à 14 et R213-63;
- Vu l'arrêté du Président du Conseil Général de Guadeloupe du 30 janvier 2006 portant constitution du conseil d'administration de l'Office de l'eau Guadeloupe;
- Vu la délibération n°2011-15/3èmeR/A2-B1 du 10 mai 2011 désignant les conseillers généraux au sein d'organismes extérieurs consécutivement au renouvellement de 2011
- Vu le courrier du Président du Conseil Général daté du 31 mai 2011 désignant les représentants du Conseil Général au Comité de Bassin
- Vu l'arrêté préfectoral n°2013-074/SG/DICTAJ/BRA portant modification de la composition du comité de bassin en date du 29 octobre 2013;
- Vu le règlement intérieur du Comité de Bassin modifié le 30 septembre 2011
- Vu le rapport présenté en séance par la DéAL,

L'assemblée plénière du Comité de Bassin,

Après avoir entendu les choix exprimés par les membres présents du collège des usagers et représentants des milieux socio-professionnels et du collège des communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et procédé au vote,

DECIDE

Article 1

Est élu membre du collège des établissements publics de coopération intercommunale et des communes au conseil d'administration de l'Office de l'eau en remplacement de M. Christian JEAN-CHARLES :

M. Jules KAMOISE

Article 2

Est élu membre du collège des usagers et des milieux socio professionnels au conseil d'administration de l'Office de l'eau en remplacement de M. Jean-Claude LOGNOS :

M. Sony DE SOUZA

Article 3

La liste des 18 membres du Comité de Bassin représentant celui-ci au conseil d'administration de l'Office de l'Eau est arrêtée ci dessous:

2 représentants du DEPARTEMENT	
	Marcel SIGISCAR
	Amélius HERNANDEZ

2 représentants de la REGION	
	Michèle MAXO
	Roberte MERI

5 représentants COMMUNES et EPCI	
	Maguy THOMAR
	Fred GOUBIN
	Richard YACOU
	Jules KAMOISE
	Alex TONTON

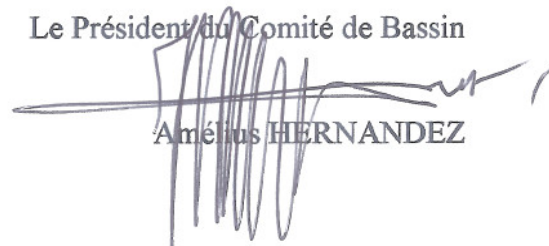
3 représentants de l'ETAT	
	DEAL
	ARS
	DAAF

3 représentants des usagers et des milieux socio-professionnels	
	Sony DE SOUZA
	Jean-Jacques JEREMIE
	Jean COURTOIS

3 représentants des association agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnes qualifiées	
	Pauline COUVIN-ASDRUBAL
	Dominique MONTI
	Nicole ANICET

Fait et délibéré le 07 novembre 2013

Le Président du Comité de Bassin



Amélius HERNANDEZ